

Postulat « Pour la mise à disposition d'une halle de sociétés »

Les sociétés locales de notre commune bénéficient d'un soutien considérable de la part de la collectivité, notamment en termes de locaux (locaux de répétition, terrains de sport, salle de gymnastique) et de soutien financier. Cependant, l'une des sociétés, et non des moindres, rencontre depuis de nombreuses années des difficultés pour pérenniser sa manifestation, non pas sur le plan financier, mais en raison du manque de locaux. Il s'agit du Carnaval Agaunois, la plus grande manifestation annuelle de notre cité, attirant chaque année des milliers de carnavaleux venus admirer notre magnifique cortège du dimanche.

L'objectif de ce postulat est de garantir la construction des chars qui animent notre carnaval. Ils constituent l'âme de cet événement ! Chaque année, le comité d'organisation se casse la tête pour trouver des locaux adaptés à la construction de ces œuvres. Pas moins d'une centaine de personnes travaillent les soirs de semaine et pendant leurs vacances, sur une période de 3 à 4 mois, à la réalisation des chars.



Actuellement, le comité a trouvé un arrangement avec la firme HIAG Immobilier. Cependant, ces dernières années, la facture s'élevait à environ 10 000 CHF par an pour la location d'une halle au bois homogène, très vétuste, dépourvue d'eau et d'électricité. Il faut également ajouter les frais liés à la génératrice, soit environ 1 200 CHF de carburant. Par le passé, le Carnaval pouvait disposer gratuitement de la rotonde, mais malheureusement, ce n'est plus le cas malgré le manque de commodités.



Le Carnaval a même été contraint de monter une grande cantine pendant 2 ans au camp du Scex (pour un coût de 18 000 CHF pour 3 mois) afin de garantir un cortège en bonne et due forme. Par la suite, il a trouvé une solution temporaire chez EGT, puis chez Tornay SA, qui proposait des tarifs similaires à ceux de HIAG.

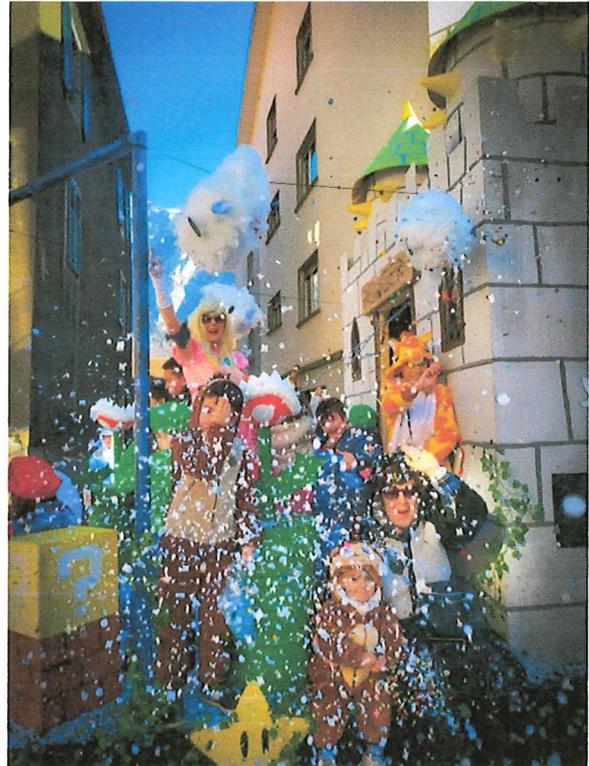
Vous imaginez bien que c'est un budget conséquent pour une société qui compte environ 10 membres au comité, mais qui rassemble de nombreuses personnes de toutes les générations pendant la construction des chars et la manifestation.



De plus, la solution actuelle est vouée à disparaître à court terme. Trouver des locaux adaptés est un défi permanent pour le comité. Les organisateurs font un travail remarquable pour cette manifestation chère aux Agaunois, malgré les contraintes croissantes en matière de sécurité, de financement et d'administration. Nous espérons que ce postulat contribuera à alléger quelque peu cette charge.

Nous souhaitons que lors d'un prochain projet d'envergure dans notre commune (par exemple, la construction d'une nouvelle voirie), l'intégration d'une halle pour les sociétés locales soit envisagée. Pas besoin d'un bâtiment très luxueux, quelque chose de simple avec un minimum de commodités suffira. Bien sûr, le Carnaval a ses besoins spécifiques, mais d'autres sociétés pourraient également en bénéficier pendant la période d'avril à octobre (pour la construction de décors théâtraux, la décoration de divers festivals ou les anniversaires de sociétés). D'autres pistes méritent également d'être étudiées.

En somme, nous demandons que ce postulat soit sérieusement pris en compte dans un futur projet sur notre territoire. Il en va de la pérennité de notre Carnaval et de la préservation d'une manifestation ancrée dans la mentalité des St-Mauriards.



Bossonnet Marc

Rappaz Gaël

Berno Sébastien

Coquoz Mikael

Vouillamoz Jérôme

Duroux Alain

Chesaux Johnny

Antony Julien